

	Profil de poste : CADRE DE SANTE SUPERIEUR A LA DIRECTION DES SOINS, DE LA QUALITE, GESTION DES RISQUES ET DE LA DELEGATION DES USAGERS	Référencement : PS-RH-MEC-1001-B (réservé à la direction qualité)
		Page 1 sur 3

A- Présentation et missions de la direction des soins, de la direction qualité, gestion des risques et de la délégation des usagers

La Direction des Soins a pour missions principales de garantir la coordination générale des activités de soins. Elle a pour mission de concevoir le projet de soins intégrant une politique de soins en cohérence avec le projet d'établissement et le projet médical puis de piloter sa mise en œuvre. Elle doit également veiller au respect de la réglementation pour les actes de soins.

La direction de la qualité a pour mission de conduire l'établissement vers la certification et de pérenniser cette démarche. Elle doit mettre en œuvre la politique et les programmes de gestion des risques, de la qualité, d'évaluation des pratiques professionnelles, arrêtés par la direction et la CME et validés par les instances.

La direction de la délégation des usagers doit veiller au respect des droits des usagers et contribuer à l'amélioration de la qualité de l'accueil et de la prise en charge des personnes malades et de leurs proches.

B- Conditions d'accès

- Diplôme professionnel paramédical permettant l'exercice dans l'une des professions paramédicales
- Diplôme de cadre de santé
- Concours sur titre de cadre supérieur de santé
- Coursus universitaire master 1, master 2
- Expérience dans le domaine de la qualité, de la gestion des risques et des vigilances
- Avoir un projet de directeur des soins et s'engager à passer le concours EHESP

C- Relations hiérarchiques et fonctionnelles

1. Relations hiérarchiques :

Le cadre supérieur de santé est sous l'autorité du directeur.

2. Relations fonctionnelles :

- Equipe de Direction pour le suivi des orientations politiques et stratégiques
- Président de la CME et le corps médical pour la cohérence des projets, des organisations et des activités
- Médecin coordonnateur de la stratégie, qualité et gestion des risques, équipe de la qualité
- Directeur de l'institut de formation dans le cadre de l'organisation des stages et de l'évolution des pratiques professionnelles
- Cadre supérieur de santé adjoint à la Direction des Soins
- Cadres de santé de pôle et médecins chefs de pôle
- Cadres de santé et chefs de service
- Partenaires sociaux dans le cadre des conditions de travail des personnels, des organisations et des évolutions professionnelles

D- Activités

1. Fonctions et missions :

- Le cadre supérieur de santé de par ses fonctions, préside la commission de soins, de rééducation et médicotechniques
- A ce titre, il est membre de droit du directoire au sein duquel il a une mission de conseil et de participation. Il participe aux instances de l'établissement (CHSCT, CTE...).

2. Ses missions principales :

- Organiser les missions des autres membres de la direction des soins
- Animer et coordonner les activités des cadres soignants, définir leurs objectifs en matière de politique de soins et évaluer leurs résultats
- Présider et animer la Commission des Soins Infirmiers, de Rééducation et Médico-Technique de l'établissement et du GHT
- Concevoir, mettre en œuvre et évaluer le projet de soins en lien avec le projet médical comportant des objectifs de qualité et de sécurité des soins définis dans ce cadre
- Veiller à la continuité des soins et à la cohérence des parcours de soins des patients
- S'assurer du respect des réglementations et des bonnes pratiques en matière d'organisation

	Profil de poste : CADRE DE SANTE SUPERIEUR A LA DIRECTION DES SOINS, DE LA QUALITE, GESTION DES RISQUES ET DE LA DELEGATION DES USAGERS	Référencement : PS-RH-MEC-1001-B (réservé à la direction qualité)
		Page 2 sur 3

- Organiser la répartition équilibrée des ressources en soins au niveau de l'établissement dans le respect du cadre budgétaire de l'établissement
- Développer la recherche en soins, les pratiques innovantes et les coopérations entre les professionnels de santé et veiller à leur diffusion
- Définir et mettre en œuvre une politique d'accueil et d'encadrement des étudiants paramédicaux en stage, en collaboration avec les directeurs des instituts et les écoles de formation
- Organiser l'accueil des stagiaires avec la responsable du service de formation continue
- Développer avec le directeur des Ressources Humaines, l'accueil des professionnels relevant de la DSIRMT, la gestion prévisionnelle des métiers et des compétences, la politique de promotion professionnelle et les parcours professionnels qualifiants. Participer à la définition du plan de Développement Professionnel Continu (DPC) pour les besoins des personnels non médicaux contribuant aux activités de soins
- Assurer un conseil en organisation des soins et activités paramédicales auprès des différents partenaires, instances et tutelles
- Contribuer avec le directeur des systèmes d'information et le Département d'Information Médicale (DIM) à la définition et à l'organisation du système de recueil, à la pertinence et à la sécurité des données

Le service de la Qualité, Gestion des risques et des vigilances a pour missions principales :

- Mettre en œuvre la politique et les programmes de gestion des risques, de la qualité, d'évaluation des pratiques professionnelles, arrêtés par la direction et la CME et validés par les instances
- Coordonner le suivi des certifications de la Haute Autorité de Santé, des démarches qualité de type ISO (stérilisation, HACCP) et des évaluations des structures médico-sociales
- Assurer une cohérence des actions engagées par les différents professionnels impliqués dans la gestion des risques associés aux soins ou non (vigilances, hygiène, risques directement associés à la pratique de soins, risques professionnels, environnementaux, techniques, liés aux travaux, ou tous risques ayant un impact pour la sécurité du patient)
- Assurer une cohérence de la démarche de gestion des risques associés aux soins avec les différents projets de l'établissement dans les domaines de la qualité, de l'évaluation des pratiques, du développement professionnel continu, de la certification de l'établissement, de l'accréditation d'activités ou encore de l'accréditation des médecins
- Organiser la gestion des risques au sein de l'établissement : évaluer les risques de l'établissement, la sensibilisation et la formation des personnels à la gestion des risques et à la nécessité du signalement
- Planifier, réaliser et suivre le programme d'audits internes et externes
- Apporter un appui méthodologique qualité et gestion des risques auprès des services
- Développer une culture qualité/gestion des risques au sein de l'établissement
- Assurer la veille juridique et réglementaire des champs relatifs à la qualité/aux risques

La commission des usagers a pour missions principales :

- Veiller au respect des droits des usagers et de contribuer à l'amélioration de la qualité de l'accueil des personnes malades et de leurs proches et de la prise en charge.
- Faciliter les démarches des patients ou familles et veiller aux suivis des demandes
- Examiner les plaintes et réclamations et y apporter une réponse adéquate
- Participer à l'élaboration de la politique menée dans l'établissement en ce qui concerne l'accueil, la prise en charge, l'information et les droits des usagers

3. Représentations institutionnelles

- Participer aux instances consultatives de l'établissement, suivant les prescriptions des règlements intérieurs correspondants
- Participer au positionnement stratégique de l'établissement sur le territoire de santé, dans son domaine de compétence, notamment dans le cadre des coopérations avec les autres établissements de santé
- Participer aux instances / groupes de travail mis en place dans le cadre de la politique des soins, de la qualité, gestion des risques et de la commission des usagers

4. Périmètre d'action

- Centre hospitalier de Soissons, GHT et EHPAD de Coucy-le-Château

	Profil de poste :	Référencement : PS-RH-MEC-1001-B (réservé à la direction qualité)
	<p style="text-align: center;">CADRE DE SANTE SUPERIEUR A LA DIRECTION DES SOINS, DE LA QUALITE, GESTION DES RISQUES ET DE LA DELEGATION DES USAGERS</p>	Page 3 sur 3

E- Compétences et qualités requises

1- Compétences :

- Décider et/ou influencer les choix stratégiques d'organisation des soins et activités paramédicales
- Négocier, fixer des objectifs, mesurer les résultats et évaluer les performances individuelles et collectives,
- Planifier, organiser, répartir la charge de travail et allouer les ressources pour leur réalisation
- Arbitrer, décider entre différentes propositions en tenant compte du contexte
- Sens des responsabilités (respect de la réglementation sanitaire, de sécurité, d'hygiène et des ressources humaines)
- Aptitude à décider et à négocier des ressources (financières, humaines, techniques, logistiques)
- Animer, mobiliser et fédérer des équipes
- Sens de la communication,
- Aptitude au management, à l'animation et à l'encadrement
- Traiter et résoudre des situations conflictuelles

2- Qualités et capacités :

- Rigueur méthodologique et organisationnelle
- Sens des responsabilités
- S'exprimer aisément en public et disposer de capacités rédactionnelles avérées
- Disponibilité et esprit d'équipe
- Capacité d'écoute,
- Esprit d'initiative
- Diplomatie

F- Exigences spécifiques du poste

- Gardes administratives